

Plan d'action

Document stratégique de la façade Manche Est-Mer du Nord

Version soumise à l'Autorité environnementale | Janvier 2021



**MINISTÈRE
DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la mer

mer.gouv.fr

Ministère de la Mer
Direction interrégionale de la mer
Manche Est – mer du Nord
4, rue du colonel Fabien – BP 34
76 083 Le Havre cedex
www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr



Projet de plan d'action du document stratégique de façade soumis à l'avis de l'Autorité environnementale par les préfets coordonnateurs de la façade maritime Manche Est – mer du Nord :
le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord